

## Actualisation des connaissances en déontologie

**Date :** Vendredi 11 juillet 2025 de 14h00 à 17h00

**Lieu :** Poitiers + Visioconférence

**Pré-requis :** être avocat / **Niveau :** 1

### Objectifs :

- Parcourir les règles déontologiques essentielles et les confronter aux situations pratiques rencontrées.
- Répondre aux interrogations et préoccupations des participants.

### Méthodes mobilisées :

#### Programme :

- Règles déontologiques
- Conflits d'intérêts
- Secret professionnel,
- Blanchiment
- La communication
- Honoraires et leur taxation

**Moyens pédagogiques :** Intervention orale interactive avec support power point pour certains thèmes. Des cas pratiques sont proposés aux participants, à partir desquels les notions et les règles sont étudiées. Des supports écrits sont ensuite remis ainsi que divers éléments d'information

**Modalités d'évaluation finale :** un questionnaire d'auto-évaluation est proposé en fin de formation afin de mesurer l'évolution des compétences et des acquis de chaque apprenant.

### Intervenant:

Me Henri GRAIC ancien Bâtonnier du barreau de Saint-Brieuc

#### Informations importantes :

- Date limite des inscriptions : 15 jours au plus tard avant la formation (les séances sont susceptibles d'être annulées faute d'un nombre de participants suffisant)
- Tarifs : Avocats ayant plus de deux ans d'exercice : 85€ la demi-journée de formation (hors abonnement) et 45€ pour les avocats « jeune Barreau » Les inscriptions peuvent s'effectuer sur notre site internet [www.avocats-ecoa.fr](http://www.avocats-ecoa.fr) ou par voie postale en nous adressant le bulletin d'inscription à la formation, la copie de l'attestation de versement à l'URSSAF au titre de la formation professionnelle pour l'année 2024 ainsi qu'un chèque de règlement libellé à l'ordre de l'ECOA. Toute annulation doit être adressée par écrit au plus tard 4 jours ouvrés avant le début de la formation. Aucun chèque ne sera remboursé après la clôture des inscriptions.